

Appel solennel des maires de l'AIMF pour la pleine intégration des villes dans les stratégies nationale et mondiale de lutte contre le changement climatique

Nous, Maires réunis au Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones du 28 au 30 juin 2022 à Abidjan, Côte d'Ivoire, unissons nos voix dans cet appel commun pour demander d'urgence aux États de prendre des mesures rapides et concrètes pour une application plus résolue du principe de subsidiarité à l'intérieur des frontières nationales et à l'échelle internationale afin de permettre aux villes et aux collectivités locales de contribuer pleinement à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le changement climatique, conformément aux attentes de nos concitoyens et à la portée de l'urgence climatique.

Nous exprimons fermement notre plus grande détermination à agir contre le changement climatique, et ce parce que nous sommes pleinement conscients du rôle unique des villes face à ce défi, en vertu de leur triple nature d'institutions politiques, de population et de territoire.

C'est de cette nature que dérive en fait :

- La prise de conscience que les villes constituent l'institution politique la plus proche des citoyens et les principaux fournisseurs de services publics, ayant ainsi la légitimité et les outils essentiels pour contribuer à la lutte contre le changement climatique à l'échelle locale.
- La prise de conscience que le territoire urbain est la principale source de changement climatique, concentrant plus de 70 % des émissions et de la consommation d'énergie, et que le territoire lui-même subit un grand nombre des effets les plus dévastateurs du changement climatique, au premier rang desquels le phénomène d'îlot de chaleur.
- La prise de conscience du fait que la population urbaine, et en particulier les jeunes, exprime de plus en plus clairement son inquiétude face au changement climatique, comprenant et invoquant la nécessité de réformer les modèles de développement et d'engagement pour recréer une relation vertueuse avec la nature, empêchant à la fois l'aggravation du changement climatique et la perte de biodiversité et le risque de nouvelles zoonoses.

Malgré l'évidence de ces facteurs, le niveau d'implication des villes dans les stratégies régionales et mondiales de lutte contre le changement climatique demeure fortement limité par les cadres juridiques et opérationnels nationaux et internationaux. En effet, si les processus de décentralisation administrative et financière ne sont pas à la hauteur de l'action requise des villes pour faire face à l'urgence climatique, on peut en dire autant de l'intégration des villes dans les phases ascendantes et descendantes des stratégies climatiques mondiales, à savoir, dans leur définition et leur application.

C'est pourquoi nous, les maires, appelons à un changement de cap décisif et courageux de la part des États. En particulier, les villes demandent à leurs gouvernements nationaux de :

- Reconnaître officiellement le rôle des villes dans la lutte contre le changement climatique, compte tenu de leur rôle institutionnel et des outils uniques dont elles disposent, en premier lieu les services municipaux et les pouvoirs de régulation en matière d'urbanisation et d'aménagement.
- Reconnaître officiellement le rôle des municipalités en tant que représentants légitimes de la détermination et de l'engagement des citoyens et des acteurs locaux en matière de changement climatique.
- Doter les villes des instruments financiers et des compétences réglementaires dont elles ont besoin pour réaliser pleinement leur potentiel, dans le cadre d'une approche décentralisée inspirée par les principes de subsidiarité, tout en supprimant les obstacles qui empêchent les villes de coopérer entre elles au niveau international afin d'échanger les meilleures pratiques, de lancer des projets pilotes communs et de développer un plaidoyer international indépendant.
- Confier aux maires la mission de représenter leur population et leur territoire dans les processus décisionnels nationaux visant à définir des stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.
- Intégrer des représentants des villes dans leurs délégations nationales participant aux négociations internationales sur le changement climatique.

Grâce à une telle approche multi-acteurs, les villes pourront enfin apporter une contribution à la hauteur de leurs responsabilités, de leurs outils techniques et réglementaires et de la vocation politique que leur confient leurs citoyens et les acteurs locaux.

Face aux effets de plus en plus désastreux du changement climatique, les villes lancent donc un appel pressant aux États pour qu'ils libèrent tout leur potentiel d'action, dans l'intérêt suprême des générations actuelles et futures.